Parc naturel régional des Alpilles

PRENDRE SOIN DE NOTRE FORÊT

C'est l'affaire de tous !



Dans les Alpilles, les communes délèguent la gestion de la DFCI (Défense des Forêts contre les Incendies) au Parc naturel régional. Cet enjeu majeur pour le massif forestier était à l'origine même de la création du Parc.

La stratégie DFCI du Parc naturel régional des Alpilles se décline à partir de plusieurs documents d'objectifs, notamment le Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies et sa déclinaison territoriale, le Plan de Massif pour la Protection des Forêts contre les Incendies qui est une déclinaison opérationnelle de la Charte du Parc 2023-2038.

De nombreux partenariats forts et établis pour durer

Près de 30 partenaires sont engagés dans la gestion DFCI : élus, services de l'État, de la Région, du Département, ONF, forestiers sapeurs, SDIS, CERPAM, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, LPO PACA, et d'autres représentants d'associations, etc. Ils sont membres de la commission DFCI qui est l'une des instances majeures du Parc.

Déployer une méthode innovante pour lutter contre le risque incendie



Les travaux annuels sur les pistes et les ouvrages DFCI représentent un investissement d'environ 250 000 € HT. Ils sont financés à 80% par la Région Sud et le FEADER, et à 20 % par les communes.

Mais l'animation assurée par le Parc va bien au-delà. Elle permet de croiser les regards et de répondre à des exigences spécifiques par des actions concrètes :

- Favoriser la remise en culture de friches agricoles par l'irrigation
- Faciliter le pâturage dans les zones identifiées comme à enjeu DFCI fort, etc.

Deux dispositifs de sensibilisation du grand public

Au printemps : les sentinelles et les ambassadeurs du Parc

En période estivale : 16 agents saisonniers de la Garde régionale forestière patrouillent dans le massif forestier et sont présents sur les parkings, les marchés, les campings, etc. Leur rôle :

- Informer sur le risque incendie et la fragilité du milieu naturel
- Empêcher le public de pénétrer dans le massif les jours de fermeture
- Proposer des plans B

Contact

Jonathan BAUDEL
j.baudel@parc-alpilles.fr
Tél. : 04 90 90 44 00

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Préfet de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur

RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE

PRENDRE SOIN DE NOS TERRITOIRES

CONGRÈS des PARCS 21 → 23 octobre